

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice	29
- présents	23
- votants par procuration	6
- absent	0
- total des votants	29

x x x

Compte rendu de la séance affiché le 30 mars 2018.

x x x

L'an deux mille dix-huit, le mercredi vingt-huit mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt mars, s'est assemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Philippe LEROUX, Maire.

Étaient présents :

M. Philippe LEROUX, Maire,

M. Patrick CIBOIS, Mme Paola MIZAC, M. Xavier PICAUVET, Mme Brigitte LEROUX, M. Patrick WALCZAK, M. Jean-Paul MANGIN, M. Jean-Yves GOGNET, Adjoints,

Mme Martine HERBERT, M. Jean-Marie MOREL, M. Damien SIMON, Mme Anne NOËL, M. Frédéric LE PAGE, Mme Fabiola ANQUETIL, Mme Bérengère CASTANET (née CADINOT), M. Yoann LAVERNHE, M. Clément FOUTEL, Mme Christine DECHAMPS, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Yann BEUX, M. Mourad BETTAHAR, Mme Sylvie LEGENTIL, M. Kamel BELGHACHEM, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Mme Claudine COUTURE	qui donne pouvoir à	M. Philippe LEROUX
Mme Carole BIGUEUR	qui donne pouvoir à	Mme Sylvie LEGENTIL
M. Romuald HAUCHECORNE	qui donne pouvoir à	M. Jean-Yves GOGNET
Mme Lesline BOIXEL	qui donne pouvoir à	M. Jean-Paul MANGIN
M. Paul DHAILLE	qui donne pouvoir à	Mme Christine DECHAMPS
M. Teddy LECLERC	qui donne pouvoir à	M. Yoann LAVERNHE

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Anne NOËL est nommée, unanimement, secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.41/03.18

**Objet : Budget Transport
Budget Primitif 2018**

Délibération n°: D.41/03.18

**Objet : Budget Transport
Budget Primitif 2018**

Monsieur PICALET présente au Conseil Municipal les grandes lignes du budget Transport pour 2018 en vue de son approbation.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Transports,

Vu le Code Général des Impôts,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu la délibération n° D.43/06.12 du 14 juin 2012 par laquelle la Ville de LILLEBONNE a approuvé l'assujettissement à la TVA du budget annexe transport,

Considérant qu'il convient de poursuivre les actions engagées en matière de transport urbain,

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le Budget Primitif 2018 qui s'établit comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses prévues de la section d'investissement s'élèvent à : **22 907,28**

Elles comprennent :

- Autres immobilisations corporelles	22 907,28
--	-----------

Les recettes prévues de la section d'investissement s'élèvent à : **22 907,28**

Elles comprennent :

- Résultat d'investissement reporté	20 484,28
- Amortissements des immobilisations	2 423,00

SECTION D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à : **130 540,00**

Elles comprennent :

- les frais de personnel	82 731,00
- les amortissements	2 423,00
- la location du bus Lib'rt.....	37 961,00
- les autres dépenses (carburant, assurance, frais de gestion)	7 425,00

Délibération n°: D.41/03.18

**Objet : Budget Transport
Budget Primitif 2018**

Les *recettes* d'exploitation s'élèvent à : **130 540,00**

Elles comprennent :

- le résultat d'exploitation reporté	666,51
- les ventes de tickets	4 293,49
- la subvention de la Ville	125 580,00

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'adopter le Budget Primitif 2018 du service Transport qui s'équilibre ainsi :

SECTION D'INVESTISSEMENT

- RECETTES :	<u>EUROS</u>
Chapitre 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	20 484,28
Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 423,00

*** Total des recettes de la section d'investissement : 22 907,28 €**

- DEPENSES :	<u>EUROS</u>
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	22 907,28

*** Total des dépenses de la section d'investissement : 22 907,28 €**

Délibération n°: D.41/03.18

**Objet : Budget Transport
Budget Primitif 2018**

SECTION D'EXPLOITATION

- RECETTES :		<u>EUROS</u>
Chapitre 002	Résultat d'exploitation reporté	666,51
Chapitre 70	Ventes de produits et prestations de services	4 293,49
Chapitre 74	Dotations subventions et participations	125 580,00
* Total des recettes de la section d'exploitation		: 130 540,00 €

- DEPENSES :		<u>EUROS</u>
Chapitre 011	Charges à caractère général	45 386,00
Chapitre 012	Charges de personnel	82 731,00
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 423,00
* Total des dépenses de la section d'exploitation		: 130 540,00 €

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE.

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Et ont les membres présents signé au registre après lecture.*

*Pour extrait certifié conforme,
le Maire de Lillebonne,*

